

**PLAN PARTICULIER DE GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE
« LES PRÉS DE LA LIENNE » À LIERNEUX, BRA ET ARBREFONTAINE (LIERNEUX)**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du

Le Ministre-Président

La Ministre de la Nature

Elio DI RUPO

Céline TELLIER

CADRE 1 : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

HISTORIQUE DE LA RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE

Arrêté ministériel du 20 mai 1986 portant sur la création de la réserve naturelle domaniale des « Prés de la Lienne », abrogé par l'AGW du 13 octobre 2005.

Arrêté du Gouvernement wallon du 13 octobre 2005 portant création de la réserve naturelle domaniale dirigée des « Prés de la Lienne » à Lierneux, abrogé.

APPELLATION	CANTONNEMENT RESPONSABLE
<p align="center">Réserve naturelle domaniale « Les Prés de la Lienne »</p> <p>La réserve regroupe 3 sites connus sous les appellations suivantes :</p> <p align="center">« Les Prés de la Lienne » « Fondroûle » « Chavanne »</p>	<p align="center">Département de la Nature et des Forêts Direction de Marche-en-Famenne</p> <p align="center">Cantonement de Vielsalm L'ingénieur chef de cantonnement Place de Salm, 2 bte 0A 6690 VIELSALM</p>
PROPRIETE	COMMISSION CONSULTATIVE DE GESTION
<p align="center">Région wallonne (ASBL Domaine de Bérinzenne)</p> <p>Deux conventions de mise à disposition des terrains ont été signées le 16 mai 2017 et le 12 juillet 2019 entre l'ASBL Domaine de Bérinzenne et la Région wallonne. Les terrains ont été rétrocédés à la Région wallonne au terme de ces dernières.</p>	<p align="center">CCGRND de Marche-en-Famenne</p> <p align="center">c/o Direction Marche-en-Famenne Rue du Carmel, 1 6900 Marche-en-Famenne</p>

PARCELLES CADASTRALES ET SURFACE

La liste des parcelles cadastrales est reprise en annexe.

L'arrêté du Gouvernement wallon du 13 octobre 2005 constituait en réserve naturelle domaniale 95 ha 55 a 06 ca de terrains. Cet arrêté étant abrogé, les parcelles sont à nouveau intégrées au nouvel arrêté, en plus des nouvelles parcelles acquises d'une superficie de 22 ha 23 a 74 ca.

Surface cadastrale totale : 117 ha 78 a 80 ca

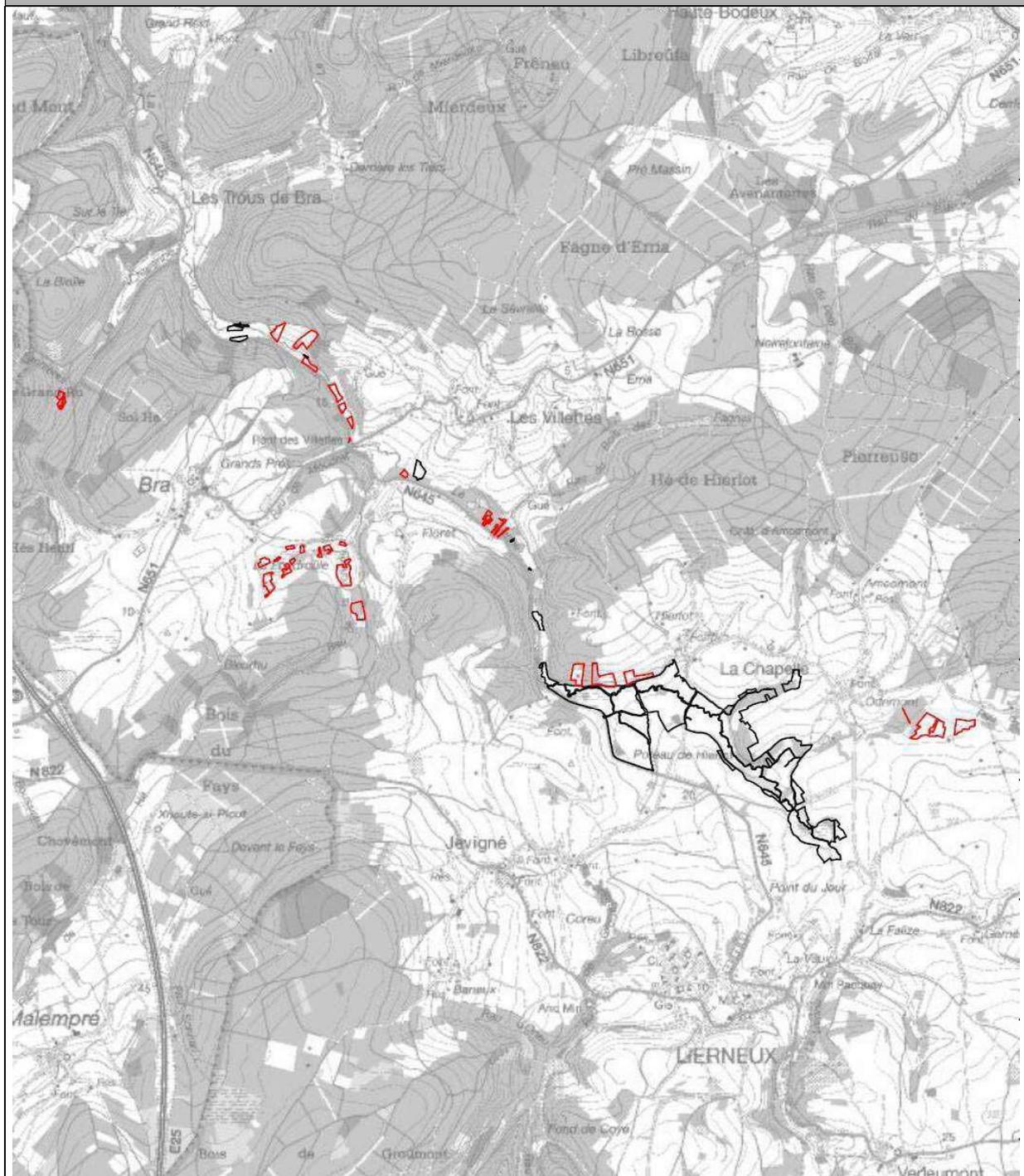
CADRE 2 : LOCALISATION DE LA RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE

PLANCHE IGN : 55 / 3 et 4 N-S

CADRE 3 : ASPECTS BIOLOGIQUES

FLORE ET HABITATS REMARQUABLES

La réserve des Prés de la Lienne est située sur la commune de Lierneux, proche des villages de Hierlot, La Chapelle, Odrimont, Lierneux, Bra, Florêt. La partie principale de la réserve naturelle, le site des « Prés de la Lienne », est longé par la N432 (route de la Lienne), et est traversé par La Lienne, dans laquelle se jette différents ruisseaux tout au long de son parcours.

La réserve naturelle domaniale est principalement constituée de prairies humides, mais celles-ci ont été fortement impactées par un excès de pâturage et de fertilisation dans le passé. Connue pour sa remarquable diversité ornithologique, elle abrite une importante diversité faunistique et floristique.

Actuellement les parcelles de la réserve sont en grande majorité pâturées ou fauchées sur base de conventions avec des agriculteurs locaux.

Les Prés de la Lienne sont assez fréquentés par le public au départ des chemins, notamment par la population locale. Notons aussi qu'au cours des siècles derniers, le site a accueilli des installations humaines comme des forges, des moulins, des ponceaux... dont il reste parfois quelques vestiges ou traces.

Le site des **Prés de la Lienne** est situé dans le seul site Natura 2000 BE33060 « Haute Vallée de la Lienne ». Seules quelques parcelles sont situées hors Natura 2000. Ce site correspond au Site de Grand Intérêt Biologique « Prés de la Lienne » (n°66).

Le site Natura 2000 BE33060 « Haute Vallée de la Lienne » reprend également le site de **Fondroûle**, cependant quelques parcelles sont en dehors du périmètre du site. Le site est renseigné comme SGIB : La Fondroûle (n°346).

Les 3 parcelles de **Chavanne** sont comprises dans le site Natura 2000 BE33050 « Fagne de la Gotale et affluents du Ruisseau de Chavanne ». Ce site ne fait actuellement pas partie d'un Site de Grand Intérêt Biologique.

Liste des habitats d'intérêt communautaire par site :

- **Les Prés de la Lienne :**

- Ruisseaux, rivières ardennais(es) à forte pente – mésotrophe (Code Eur 15 - 3260 : Cours d'eau à renoncule)
- Mégaphorbiaies rivulaires à Reine-des-prés (Code Eur 15 - 6430 : Mégaphorbiaies)
- Prairies de fauche de basse altitude peu à moyennement fertilisées (Code Eur 15 - 6510 : Prairies de fauche de basse et moyenne altitude)
- Prairies de fauche sub-montagnardes peu fertilisées (Code Eur 15 - 6510 : Prairies de fauche de basse et moyenne altitude)
- Faciès à bouleau des chênaies pédonculées à bouleau (Code Eur 15 - 9190 : Vieilles chênaies acidophiles)
- Aulnaies rivulaire (Code Eur 15 - 91E0 : Forêts alluviales)
- Boulaies tourbeuses à sphaignes (Code Eur 15 - 91D0 : Tourbières boisées)
- Chênaies-charmaies subatlantiques acidoclines sur sol hydromorphe (Code Eur 15 - 9160 : Chênaies-charmaies ou chênaies-frênaies)

- **Fondroûle :**

- Ruisseaux ardennais à forte pente – mésotrophe (Code Eur 15 - 3260 : Cours d'eau à renoncule)
- Mégaphorbiaies rivulaires à Reine des prés (Code Eur 15 - 6430 : Mégaphorbiaies)
- Aulnaies rivulaire (Code Eur 15 - 91E0 : Forêts alluviales)
- Boulaies tourbeuses à sphaignes (Code Eur 15 - 91D0 : Tourbières boisées)
- Faciès à bouleau des chênaies pédonculées à bouleau (Code Eur 15 - 9190 : Vieilles chênaies acidophiles)

- **Chavanne :**

- Aulnaies rivulaire (Code Eur 15 - 91E0 : Forêts alluviales)
- Chênaies-Charmaies subatlantiques acidoclines (Code Eur 15 - 9160 : Chênaies - Charmaies ou Chênaies – Frênaies)
- Ruisseaux ardennais à forte pente – mésotrophe (Code Eur 15 - 3260 : Cours d'eau à renoncule)

Liste des espèces emblématiques (rares, menacées et/ou localisées) présentes sur le site :

- **Les Prés de la Lienne :**

On retrouve l'Orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*), l'Epervière petite-laitue (*Hieracium lactucella*), le Jonc filiforme (*Juncus filiformis*), le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), la Platanthère des montagnes (*Platanthera chlorantha*), la Renoncule à feuilles de lierre (*Ranunculus hederaceus*), la Canneberge des marais (*Vaccinium oxycoccos*), la Violette des marais (*Viola palustris*) et différentes espèces de sphaignes.

- **Fondroûle :**

On retrouve le Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*), et la Violette des marais (*Viola palustris*), la Bruyère quaternée (*Erica tetralix*), l'Hydrocotyle vulgaire (*Hydrocotyle vulgaris*), la Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*), le Potamot à feuilles de Renouée (*Potamogeton polygonifolius*) et la Scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*).

D'autres inventaires seront encore effectués dans les prochaines années pour compléter la connaissance de l'intérêt biologique du site.

- **Chavanne :**

Aucun relevé n'a été fait dans cette partie de la réserve. Dans le futur, il serait utile d'y effectuer des relevés botaniques. Notons la présence à proximité de ces parcelles d'individus de Bois-gentil (*Daphne mezereum* L.), espèce quasi menacée en Wallonie.

FAUNE REMARQUABLE

- **Les Prés de la Lienne :**

Libellules

La présence de mares, de zones humides, mais également de la Lienne et de ses affluents explique en partie la diversité d'espèces sur le site. Aucune des espèces recensées ne figure sur la liste rouge des espèces menacées de Wallonie. Néanmoins, une de celles observées est quasi menacée : le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*).

Parmi les autres espèces présentes, on peut citer le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo*), l'Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*), la Libellule déprimée (*Libellula depressa*), la Petite nymphe au corps de feu (*Pyrrhosoma nymphula*), l'Agrion élégant (*Ischnura elegans*), l'Anax empereur (*Anax imperator*), la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*), la Libellule à quatre tâches (*Libellula quadrimaculata*), le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*), le Leste fiancé (*Lestes sponsa*), l'Aeschne bleue (*Aeshna cyanea*) et la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*).

Papillons

Les relevés ont démontré la présence de nombreuses espèces dans la réserve, dont certaines sont en danger, vulnérables ou quasi menacées : le Grand nacré (*Argynnis aglaja*), le Nacré de la bistorte (*Boloria eunomia*), le Petit collier argenté (*Boloria selene*), le Cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*), le Cuivré écarlate (*Lycaena hippothoe*), la Mélitée du mélampyre (*Melitaea athalia*), l'Hespérie du dactyle (*Thymelicus lineolus*) et l'Echiquier (*Carterocephalus palaemon*).

Reptiles

Une espèce vulnérable est présente sur le site, il s'agit de la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*).

Oiseaux

Un certain nombre d'espèces d'oiseaux sont présents et/ou nichent sur le site de la réserve. Parmi

ceux-ci, il y a des espèces reprises sur liste rouge et/ou comme espèces Natura 2000 : le Martin pêcheur (*Alcedo atthis*), la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*), la Cigogne noire (*Ciconia nigra*), le Pic mar (*Dendrocopos medius*), la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*), la Grue cendrée (*Grus grus*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), la Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*), le Milan noir (*Milvus migrans*), le Milan royal (*Milvus milvus*), le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), le Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) et la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*).

Poissons

Dans la Lienne et ses affluents, on retrouve des espèces de poissons vulnérables comme le Chabot (*Cottus gobio*), la Petite lamproie (*Lampetra planeri*) et la Truite fario (*Salmo trutta fario*).

Mammifères

Parmi les mammifères, on remarque la présence du Castor (*Castor fiber*) qui est bien installé au sein de la réserve comme dans le bassin versant dans son entièreté. Dans celle-ci, on retrouve également des espèces de chauve-souris comme la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*), le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*), la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), la Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*) et l'Oreillard gris (*Plecotus austriacus*).

- **Fondroûle :**

Citons, parmi les espèces les plus remarquables : le Castor (*Castor fiber*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), le Nacré de la bistorte (*Boloria eunomia*), le Thécla de la ronce (*Callophrys rubi*) et le Damier athalie (*Melitaea athalia*). Peu de relevés ont été effectués sur ce site, il serait donc intéressant de prévoir des inventaires dans le futur.

- **Chavanne :**

Aucun relevé n'a encore été fait dans cette partie de la réserve à l'heure actuelle.

ETAT GENERAL DE CONSERVATION

- **Les Prés de la Lienne :**

L'état général de conservation du site des Prés de la Lienne est bon dans l'ensemble. La réserve naturelle domaniale est gérée depuis longtemps par les agriculteurs locaux qui n'ont pas toujours respecté tous leurs engagements. Plus récemment des travaux ont été effectués par le projet LIFE Ardenne Liégeoise (2012-2019) dans cette partie de la réserve. Les travaux ont pour but de garder le fond de vallée ouvert, et de restaurer les différents milieux qui sont principalement des prairies maigres de fauches et des zones humides.

- **Fondroûle :**

Récemment restauré, l'état du site peut être considéré comme bon. Il faudra néanmoins prévoir une gestion récurrente par fauchage ou pâturage si d'autres achats peuvent être conclus permettant d'atteindre une superficie intéressante.

- **Chavanne :**

L'état de conservation de ce site est bon dans son ensemble. Les parcelles de cette ancienne mise à blanc sont actuellement en phase pionnière de recolonisation. Le Castor pourrait poser des problèmes sur le long terme ; ses barrages sont déjà responsables de l'envolement d'une partie des parcelles.

ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Comme espèces envahissantes sur le site des **Prés de la Lienne**, on retrouve :

- Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) : bien présente en particulier le long des berges des différents cours d'eau qui traversent la réserve ;
- Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : bien présente sur le site, espèce nicheuse ;
- Oulette d'Egypte (*Alopochen aegyptiaca*) : peu présente sur le site, espèce nicheuse ;
- Raton laveur (*Procyon lotor*) : présent sur le site mais pas de connaissance des effectifs (espèce discrète) ;
- Ecrevisse de Californie (ou Ecrevisse signal ou Ecrevisse du Pacifique) (*Pacifastacus leniusculus*) : pas d'indication sur l'abondance de l'espèce dans la réserve.

Il y a eu la présence de la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) et de la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*) mais ces stations ont été éradiquées.

L'absence de relevés ne permet pas d'affirmer que des espèces envahissantes sont présentes sur les sites de **Fondroûle** et **Chavanne**.

CADRE 4 : MESURES GENERALES DE GESTION

AMELIORATION ET CONSERVATION DES HABITATS ET ESPECES

- **Prés de la Lienne :**

L'objectif de gestion sur ce site est de conserver les prairies humides ouvertes et en bon état de conservation et de laisser évoluer spontanément les forêts feuillues indigènes ailleurs. Un autre objectif est de créer des liaisons entre les différents habitats présents.

Au niveau de la gestion du site, diverses conventions sont déjà passées avec des agriculteurs pour la gestion de certaines parcelles sur ce site. Les opérations de gestion effectuées sont :

- le fauchage annuel (à différentes époques) ;
- le pâturage (à faible charge, saisonnier ou annuel).

On envisagera aussi comme actes de gestion future :

- des coupes de semis résineux (si nécessaire car peu de semenciers à proximité) ;
- la lutte contre les plantes exotiques envahissantes ;
- la surveillance des plans d'eau et leur entretien au besoin ;
- l'entretien du sentier didactique ;
- la surveillance du respect des conventions avec les agriculteurs et le bon suivi des travaux d'entretien qui leur incombent ;
- le débroussaillage.

Antérieurement, divers travaux ont été exécutés par le Département de la Nature et des Forêts :

- fauchage des prés à bistorte ;
- fauchage des prés à joncs filiformes ;
- tailles de haies ;
- mise à blanc de peuplements résineux ;
- mise en place du verger ;

- enrochement pour la pose des passerelles ;
- pose des premières clôtures ;
- plantation d'une haie ;
- mise en place d'enclos.

Plus récemment, différents travaux ont été effectués par le LIFE Ardenne Liégeoise :

- remise en état des clôtures et enclos ;
- création de mares ;
- déboisement par coupes des résineux ;
- fauchage de restauration des prairies humides.

Le Département de la Nature et des Forêts a également effectué à deux reprises des travaux d'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*).

Le Nacré de la bistorte (*Boloria eunomia*) et le Cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*) sont tous deux présents sur le site des Prés de la Lienne. Ces papillons sont deux espèces de très grande valeur patrimoniale qualifiées de « reliques glaciaires », vis-à-vis desquelles la Wallonie a une responsabilité particulière en raison de leur distribution très localisée en Europe occidentale, les plus grosses populations se trouvant en Ardenne. Un des objectifs de gestion consistera donc à conserver les zones à bistorte qui accueillent ces deux papillons, dont les exigences écologiques sont bien distinctes.

- **Fondroûle :**

Il n'y a pas encore de gestion sur le site ; une gestion par pâturage ou fauchage sera envisagée sur certaines parcelles du site dès qu'un ensemble étendu et non morcelé de terrains aura pu être acquis. Les parcelles en cours de reboisement pourront être laissées à leur évolution spontanée.

- **Chavanne :**

Il n'y a aucune gestion à l'heure actuelle sur le site ; les quelques résineux isolés seront éliminés afin de laisser revenir la forêt feuillue indigène.

ACCÈS DU PUBLIC

Le site des **Prés de la Lienne** est situé en zone B, c'est-à-dire que l'accès du public est limité aux chemins et endroits dûment signalés.

Aucun chemin ne traverse les sites **Fondroûle et Chavanne** qui sont donc en zone C, ce qui signifie que le public n'est autorisé à y pénétrer qu'accompagné du personnel de l'Administration ou d'une personne mandatée par elle.

Dans le site des **Prés de la Lienne**, un sentier didactique d'environ 4 km a été aménagé qui permet de faire le tour du site et de s'informer sur la réserve naturelle domaniale et le réseau Natura 2000 grâce à différents panneaux didactiques.

Un banc est installé au moulin d'Odrimont, là où des promenades balisées traversent la réserve et longent le verger conservatoire faisant partie de cette dernière.

Une balade balisée au départ de Hierlot longe le site des Prés de la Lienne sur son côté nord et arrive au pont de Chailles où sont installés un banc et un panneau didactique sur les différentes espèces de poissons que l'on peut trouver dans la Lienne.

Plusieurs balades balisées pédestres et pour VTT du syndicat d'initiative de Lierneux empruntent des chemins ouverts à la circulation publique qui traversent la réserve.

DÉROGATIONS CONCERNANT LES ESPÈCES ANIMALES**- Les Prés de la Lienne :**

La chasse n'y est actuellement pas pratiquée, car la population de grand gibier n'est pour le moment pas une menace pour la conservation du site. Cependant, si cela est nécessaire, la gestion des populations animales y sera autorisée par dérogation à la loi sur la conservation de la nature car ces populations peuvent dans certains cas présenter une menace pour les objectifs de conservation de la réserve. En particulier, le sanglier peut commettre de sérieux dégâts au niveau des petits mammifères et couvées au sol, sans compter les éventuels dégâts aux prairies et aux cultures avoisinantes.

La pêche y est pratiquée sur base d'une convention signée en avril 2005 entre les autorités régionales et la société de pêche locale. Cette convention sera révisée à la suite des changements du faciès de la réserve ces dernières années.

- Fondroûle et Chavanne :

La gestion des populations animales est autorisée par dérogation à la loi sur la conservation de la nature car ces populations peuvent notamment présenter une menace pour les objectifs de conservation de la réserve.

IMPACT PAYSAGER

Les activités de gestion n'ont pas d'impact sur le paysage qui reste ouvert et bocager.

Les quelques travaux entrepris jusqu'à maintenant améliorent au contraire le paysage par la diversité des structures qu'ils favorisent (haies, cours d'eau...) et par le maintien de grandes zones ouvertes propices à une vision panoramique. Les coupes d'épicéas vont permettre le retour naturel des espèces feuillues indigènes plus riche en couleurs.

CADRE 5 : ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN PARTICULIER DE GESTION

L'enquête publique a été réalisée par la commune de Lierneux du 18/10/2021 au 17/11/2021.

Aucune objection ou remarque, écrite ou orale, n'a été formulée.

ANNEXE : Liste des parcelles cadastrales

Parcelles cadastrées ou l'ayant été :

Site « Les Prés de la Lienne » :

Commune	Division	Section	Lieu-dit	Parcelle	Surface (ha)
<i>Propriété de la Région wallonne (après rétrocession par l'ASBL Domaine de Bérinzenne) :</i>					
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1290	0,2340
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous le Moulin	240	0,1710
Lierneux	1 - Lierneux	H	Maladrie	1209	0,2120
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dt La Heid Jean Henri	1241 D	0,7290
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dt La Heid Jean Henri	1258 E	0,3815
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dt La Heid Jean Hinri	1259 E	0,8778
Lierneux	1 - Lierneux	H	Devant Le Heid Jean Hinri	1260 B	0,0990
Lierneux	1 - Lierneux	H	Heid Jean Hinri	1262 C	0,0990
Lierneux	2 - Bra	B	Cheneux	138	0,0135
Lierneux	2 - Bra	B	Cassale	291	0,0520
Lierneux	2 - Bra	B	Mont	293	0,0220
Lierneux	2 - Bra	B	Dri mon Preay	197 D	0,5000
Lierneux	2 - Bra	B	Fond des Genets	209 B	0,7759
Lierneux	2 - Bra	B	Dt les es Cheneux	223 E	0,1370
Lierneux	2 - Bra	B	Dt les es Cheneux	223 F	0,0520
Lierneux	2 - Bra	B	Dt les es Cheneux	224 E	0,0294
Lierneux	2 - Bra	B	Dt les es Cheneux	224 F	0,0930
Lierneux	2 - Bra	B	Fond des Genets	233 T	1,1137
Lierneux	2 - Bra	B		284/02	0,0270
Lierneux	2 - Bra	B	Cassales	284 H	0,2235
Lierneux	2 - Bra	B	Bousale	286 A	0,1480
Lierneux	2 - Bra	B	Cassales	288 A	0,2080
Lierneux	2 - Bra	B	Cassales	289 A	0,0940
Lierneux	2 - Bra	B	Cassale	290 A	0,1760
Lierneux	2 - Bra	B	Cassale	292 A	0,1200
Lierneux	2 - Bra	B	Mont	294 A	0,0230
Lierneux	2 - Bra	B		303 D	0,0100
Lierneux	2 - Bra	C	Noire Fange	505	0,0315
Lierneux	2 - Bra	C	Roirif Ange	510	0,1370
Lierneux	2 - Bra	C	Pont al Pese	526	0,0970
Lierneux	2 - Bra	C	Hordouchamps	1212	0,2590
Lierneux	2 - Bra	C	Noires Fanges	478 A	0,0580
Lierneux	2 - Bra	C	Noires Fanges	479 A	0,0575
Lierneux	2 - Bra	C	Noires Fanges	490 A	0,0640
Lierneux	2 - Bra	C	Noire Fange	507 A	0,0880
Lierneux	2 - Bra	C	Noire Fange	511 A	0,0465
Lierneux	2 - Bra	C	Noires Fanges	514 A	0,0750
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	460	0,0890
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	463	0,0530
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	465	0,0890
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	470	0,0870
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	472	0,0990
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	474	0,0950
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	475	0,0870
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	476	0,1180
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	477	0,0950
Lierneux	3 - arbrfontaine	A	A la Grande Fange	478	0,1060

Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Fagnotte	555	0,0890
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Fagnotte	564	0,1410
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Fagnotte	565	0,1410
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Fagnotte	566	0,0960
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Fagnotte	567	0,1200
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	426 C	0,0240
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	458 B	0,1110
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	458 C	0,1160
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	459 B	0,2270
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	462 A	0,2260
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	466 C	0,2060
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	468 F	0,2410
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	469 B	0,1340
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	471 A	0,0610
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	479 B	0,2756
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	479 C	0,0664
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	481 A	0,0606
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	481 B	0,0744
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	482 A	0,0821
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	482B	0,0699
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	483 C	0,0760
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	484 A	0,0540
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Grande Fange	484 B	0,0530
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Fagnotte	553 A	0,0690
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Fagnotte	561 C	0,1880
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Fagnotte	563 B	0,1210
Lierneux	3 - arbrefontaine	A	A la Fagnotte	568 B	0,4600
Sous-total :					12,0358
<i>Propriété de la Région wallonne :</i>					
Lierneux	1 - Lierneux	A	Laloux	34	0,6340
Lierneux	1 - Lierneux	A	Chaply	84	0,3890
Lierneux	1 - Lierneux	A	Chaply	85	0,2430
Lierneux	1 - Lierneux	A	Vieux Moulin	229	0,1240
Lierneux	1 - Lierneux	A	Vieux Moulin	230	0,0990
Lierneux	1 - Lierneux	A	Vieux Moulin	231	0,0750
Lierneux	1 - Lierneux	A	Vieux Moulin	232	0,0900
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	236	0,3220
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	238	0,2065
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	239	0,1840
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	241	0,1050
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous Le Moulin	245	0,0780
Lierneux	1 - Lierneux	A	Moulin d'Odrimont	252	0,0950
Lierneux	1 - Lierneux	A	Moulin d'Odrimont	253	0,4490
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	255	0,5150
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pont d'Odrimont	256	0,6160
Lierneux	1 - Lierneux	A	Bouhaye	264	0,0330
Lierneux	1 - Lierneux	A	Bonhaye	265	0,0290
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	516	0,0480
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	517	0,3105
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	520	0,2620
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	526	0,7150
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	527	0,1860
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	528	0,2900
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	533	0,0076
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	534	0,0830
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	535	0,1010

Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	537	0,0660
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	539	0,1020
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	540	0,1660
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	541	0,2410
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	544	0,1150
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	545	0,3540
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	546	0,1970
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	547	0,2130
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	548	0,3150
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	549	0,0765
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	550	0,0720
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	551	0,1200
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	552	0,1310
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	554	0,0810
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	561	0,1505
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	567	0,1710
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	570	0,2560
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	576	1,0425
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	577	0,1270
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	578	0,1880
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	579	0,2160
Lierneux	1 - Lierneux	A	Entre Deux Eaux	580	0,2290
Lierneux	1 - Lierneux	A	Entre Deux Eaux	581	0,1340
Lierneux	1 - Lierneux	A	Entre Deux Eaux	582	0,3160
Lierneux	1 - Lierneux	A	Entre Deux Eaux	583	0,2790
Lierneux	1 - Lierneux	A	Entre Deux Eaux	584	0,3045
Lierneux	1 - Lierneux	A	Entre Deux Eaux	588	0,0750
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	589	0,0410
Lierneux	1 - Lierneux	A	Noupres	590	0,1235
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	591	0,3520
Lierneux	1 - Lierneux	A	Noupres	592	0,3485
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	606	0,1520
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	607	0,0930
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	608	0,0900
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	609	0,1250
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	613	0,1685
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	616	0,0039
Lierneux	1 - Lierneux	A	Sous La Roche	617	0,1215
Lierneux	1 - Lierneux	A	Sous La Roche	622	0,1540
Lierneux	1 - Lierneux	A	Sous La Roche	623	0,1420
Lierneux	1 - Lierneux	A	Sous La Roche	624	0,1370
Lierneux	1 - Lierneux	A	Sous La Roche	625	0,1760
Lierneux	1 - Lierneux	A	Sous La Roche	626	0,1700
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	627	0,2120
Lierneux	1 - Lierneux	A	Rond Pré	629	0,0560
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	631	0,0660
Lierneux	1 - Lierneux	A	Rond Pré	632	0,3310
Lierneux	1 - Lierneux	A	Rond Pré	633	0,0084
Lierneux	1 - Lierneux	A	Rond Pré	634	0,2120
Lierneux	1 - Lierneux	A	Rond Pré	635	0,1190
Lierneux	1 - Lierneux	A	Rond Pré	638	0,1090
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	641	0,1880
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	646	0,0112
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	647	0,1970
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	648	0,2140
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	650	0,2530

Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	657	0,0510
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hemesoy	701	0,1655
Lierneux	1 - Lierneux	A	Thier des Faits	753	0,0930
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	1239	0,5780
Lierneux	1 - Lierneux	A	Fenge au Charly	1280	0,6930
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1289	0,0940
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1292	0,1870
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1293	0,3060
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1294	0,1720
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1296	0,0240
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1297	0,0310
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1298	0,0180
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1300	0,0515
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1301	0,0810
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1302	0,0760
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1308	0,3790
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1309	0,0520
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1312	0,3320
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1313	0,2870
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1314	0,2220
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1315	0,3465
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1325	0,0930
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1373	0,2930
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1378	0,0770
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1384	0,0490
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1394	0,2150
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1396	0,2330
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1283 B	0,0143
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1283 C	0,4872
Lierneux	1 - Lierneux	A	Haupas	1295 C	0,2040
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1299 C	0,1070
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1303 B	0,0840
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1304 A	0,1210
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1307 B	0,2803
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1310 A	0,0091
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1310 B	0,0749
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hennesay	1311 P	0,4225
Lierneux	1 - Lierneux	A	Hanfat	1311 R	0,3655
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1371 B	0,1431
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1371 C	0,2129
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1374 A	0,4485
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1383 A	0,0890
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1383 B	0,0640
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1389 A	0,0990
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1390 A	1,0805
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1391 A	0,2110
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1392 A	0,5020
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1395 A	0,1295
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1395 B	0,0370
Lierneux	1 - Lierneux	A	Nabonfalize	1395 C	0,0400
Lierneux	1 - Lierneux	A	Vieux Moulin	228 F	0,16650
Lierneux	1 - Lierneux	A	Vieux Moulin	228 G	0,16650
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	233 A	0,2730
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	233 C	0,1415
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	233 D	0,1415
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	237 E	0,9500

Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	237 F	0,2380
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	237 G	0,2645
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	237 H	0,3910
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	237 K	0,2525
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	237 L	0,2520
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	240 A	0,1950
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	242 A	0,1635
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	243 A	0,1635
Lierneux	1 - Lierneux	A	Moulin d'Odrimont	244 A	0,1000
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	244 B	0,0800
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	246 A	0,2200
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	247 A	0,2760
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	248 B	0,2760
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	254 A	0,2305
Lierneux	1 - Lierneux	A	Dessous le Moulin	254 B	0,2305
Lierneux	1 - Lierneux	A	Bouhaye	266 A	0,0620
Lierneux	1 - Lierneux	A	Bouhaye	266 B	0,0440
Lierneux	1 - Lierneux	A	Bouhaye	268 D	0,3750
Lierneux	1 - Lierneux	A	Bouhaye	280 B	0,4350
Lierneux	1 - Lierneux	A	Saceux	33 A	0,4540
Lierneux	1 - Lierneux	A	Thier des Faits	490 B	0,4310
Lierneux	1 - Lierneux	A	Thier des Faits	490 C	0,0855
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	518 A	0,4710
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	521 C	0,1900
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	524 B	0,2930
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	525 C	0,2430
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	530 A	0,2240
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	531 A	0,3180
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	532 A	0,9570
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	536 A	0,2030
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	543 B	0,3715
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	543 C	0,3715
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	553 A	0,2270
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	556 B	0,2970
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	557 A	0,2530
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	559 A	0,3200
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	562 A	0,4940
Lierneux	1 - Lierneux	A	Odrimont	566 C	0,0465
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	568 A	0,2675
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	569 A	0,5530
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	574 A	0,5180
Lierneux	1 - Lierneux	A	Pré Lienne	575 A	0,2800
Lierneux	1 - Lierneux	A	Entre Deux Eaux	585 A	0,4180
Lierneux	1 - Lierneux	A	Entre Deux Eaux	586 A	0,0830
Lierneux	1 - Lierneux	A	Entre Deux Eaux	587 A	0,3700
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	593 B	0,1840
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	593 C	0,1850
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	594 A	0,0430
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	596 A	0,1784
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	597 A	0,1590
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	597 B	0,1590
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	597 C	0,1590
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	598 A	0,4630
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	602 A	0,2755
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	602 B	0,1780
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	603 A	0,5230

Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	605 C	0,7190
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Neufs Prés	605 D	0,2100
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	611 A	0,1400
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	611 B	0,1200
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	614 A	0,2580
Lierneux	1 - Lierneux	A	Colonbuisson	615 A	0,1180
Lierneux	1 - Lierneux	A	Sous La Roche	619 A	0,2510
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	621 B	0,3410
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	628 C	0,3530
Lierneux	1 - Lierneux	A	Rond Pré	630 A	0,1620
Lierneux	1 - Lierneux	A	Rond Pré	630 B	0,1900
Lierneux	1 - Lierneux	A	Rond Pré	636 A	0,2830
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	639 A	0,1210
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	639 B	0,1380
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	639 D	0,1390
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	640 D	0,5880
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	640 E	0,2850
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	642 A	0,1390
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	642 B	0,1155
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	642 C	0,1310
Lierneux	1 - Lierneux	A	Les Longs Prés	642 D	0,1420
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	643 A	0,2565
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	644 A	0,2565
Lierneux	1 - Lierneux	A	Grande Fange	645 A	0,3260
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	649 C	0,1180
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	649 D	0,1360
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	651 A	0,1207
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	651 B	0,0900
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	653 C	0,2700
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont	653 D	0,1850
Lierneux	1 - Lierneux	A	Au Pont de Hierlot	656 A	0,2770
Lierneux	1 - Lierneux	A	Chaply	82 C	0,2283
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	1 A	0,0880
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	3 A	0,1410
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	7 A	0,6670
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	10 A	0,3830
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	4	0,2440
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	5	0,1550
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	9	0,0880
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	11	0,0657
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	12	0,0889
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dsin Bayard	13	0,2160
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	24	0,2810
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	25	0,1220
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	26	0,3470
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	27	0,2475
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	34	0,3740
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	37	0,0540
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	39	0,2070
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	43	0,1545
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	46	0,1210
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	50	0,3520
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	51	0,1530
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	52	0,1500
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	59	0,1839
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	63	0,1420

Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	64	0,5010
Lierneux	1 - Lierneux	F	Chp Bayard	65	0,1430
Lierneux	1 - Lierneux	F	Chp Bayard	72	0,3900
Lierneux	1 - Lierneux	F	Chp Bayard	73	0,1300
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	1 B	0,0490
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	14 A	0,5350
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	17 A	0,2125
Lierneux	1 - Lierneux	F	Dessus Bayard	18 A	0,1495
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	19 A	0,2920
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	19 B	0,3550
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	21 A	0,3250
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	22 F	0,1805
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	22 G	0,1805
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	23 E	0,2140
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	28 B	0,1195
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	29 A	0,3645
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	30 A	0,2215
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	30 C	0,2160
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	30 E	0,2990
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	31 B	0,1419
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	31 C	0,1150
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	33 A	0,1200
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	36 A	0,4330
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	38 B	0,4398
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	40 B	0,1410
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	40 C	0,1030
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	41 A	0,1320
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	42 C	0,4202
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	45 E	0,1630
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	45 F	0,1560
Lierneux	1 - Lierneux	F	Au Pont	47 A	0,1355
Lierneux	1 - Lierneux	F	Au Pont	48 A	0,1355
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	49 B	0,2000
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	53 A	0,2010
Lierneux	1 - Lierneux	F	Havenchamps	55 A	0,3530
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	57 B	0,3420
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	57 C	0,4500
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	58 A	0,0740
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	58 B	0,0731
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	60 A	0,1060
Lierneux	1 - Lierneux	F	Wez Jean Damide	60 B	0,1012
Lierneux	1 - Lierneux	F	Au Pont	61 A	0,3269
Lierneux	1 - Lierneux	F	Pré Jean Demide	62 A	0,1209
Lierneux	1 - Lierneux	F	Chp Bayards	66 D	0,4920
Lierneux	1 - Lierneux	F	Chp Bayard	66 E	0,1280
Lierneux	1 - Lierneux	F	Chp Bayard	68 A	0,5240
Lierneux	1 - Lierneux	F	Chp Bayard	70 A	0,2880
Lierneux	1 - Lierneux	F	Chp Bayard	71 A	0,1390
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	202	0,1840
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	220	0,2770
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	221	0,2920
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	222	0,2940
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	226	0,3215
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	227	0,1669
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	228	0,1624
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	229	0,1897

Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	230	0,1470
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	231	0,1150
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	232	0,1270
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	233	0,1030
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	234	0,1070
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	235	0,0159
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	236	0,2709
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	237	0,2481
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	239	0,1070
Lierneux	1 - Lierneux	G	Sous La Carrière	265	0,1562
Lierneux	1 - Lierneux	G	Sur la Carrière	267	0,1920
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Vague A Stornay	274	0,3610
Lierneux	1 - Lierneux	G	Bayard	277	0,1950
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	279	0,1650
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	280	0,0510
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	283	0,0920
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	292	0,1070
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	318	0,1380
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	319	0,1380
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	320	0,2115
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	321	0,2290
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	322	0,2000
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	332	0,2800
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	195 A	0,0800
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	200 E	0,1000
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	200 F	0,1380
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	203 A	0,1020
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	203 B	0,1170
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	205 D	0,0960
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	206 A	0,1520
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	208 C	0,2980
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	210 B	0,2150
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	211 B	0,1830
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	211 C	0,3160
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	214 A	0,2575
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	215 A	0,2252
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	216 A	0,1750
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	216 B	0,1580
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	217 A	0,3270
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	223 C	0,1400
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	225 B	0,1300
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	238 A	0,2060
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	241 A	0,0960
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	241 B	0,1750
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	242 B	0,2250
Lierneux	1 - Lierneux	G	A la Carriere	243 B	0,1966
Lierneux	1 - Lierneux	G	A la Carriere	243 C	0,0034
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	245 B	0,1613
Lierneux	1 - Lierneux	G	Sous La Carrière	262 A	0,0270
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	263 B	0,1613
Lierneux	1 - Lierneux	G	Sous La Carrière	264 A	0,1530
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	266 A	0,1962
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	268 A	0,3210
Lierneux	1 - Lierneux	G	Sous La Carrière	269 A	0,0620
Lierneux	1 - Lierneux	G	Sous La Carrière	269 B	0,2885
Lierneux	1 - Lierneux	G	Sous La Carrière	270 D	0,3320

Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	270 E	0,1560
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	271 A	0,5580
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous La Carrière	272 A	0,4380
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	273 F	0,1700
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	273 G	0,1700
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	275 B	0,1730
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	276 B	0,2985
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	278 A	0,4400
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	284 E	0,2239
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	289 D	0,2190
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	289 E	0,2190
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	290 A	0,1273
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	290 B	0,0580
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	291 A	0,1730
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	293 B	0,0410
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	294 A	0,0360
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	295 B	0,0020
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	306 C	0,0025
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	311 D	0,0261
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	311 E	0,0285
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	311 F	0,0513
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	315 A	0,1900
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	317 B	0,4305
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	327 E	0,0760
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	327 G	0,0300
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	327 H	0,0670
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	327 L	0,1700
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	331 C	0,2030
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	333 A	0,0610
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	333 B	0,1060
Lierneux	1 - Lierneux	G	Stornay	334 C	0,0740
Lierneux	1 - Lierneux	G	Pré Jean Meurice	336 K	0,1348
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous le Bois	4 F	0,6560
Lierneux	1 - Lierneux	G	Dessous le Bois	4 H	0,0893
Lierneux	1 - Lierneux	H	Hierlot	954	0,1716
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	955	0,0990
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	964	0,1510
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	965	0,1865
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	966	0,1800
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	967	0,1115
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	968	0,1620
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	974	0,1215
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	975	0,2421
Lierneux	1 - Lierneux	H	A La Fontaine	976	0,2940
Lierneux	1 - Lierneux	H	Sous Batteye	977	0,0970
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	985	0,0830
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	989	0,0350
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	990	0,0405
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière les Champs	1217	0,1365
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière Les Champs	1218	0,0545
Lierneux	1 - Lierneux	H	Entre Les Chemins	1222	0,1620
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pré Gilet	1225	0,1090
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pré Gilet	1226	0,1190
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pré Gilet	1228	0,1880
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous le Chemin de Bra	1235	0,0610
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Chemin de Bra	1237	0,2356

Lierneux	1 - Lierneux	H	Pont de Bra	1243	0,3818
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pont de Bra	1245	0,1150
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pont de Bra	1246	0,1320
Lierneux	1 - Lierneux	H	Heid Devant Chrishay	1334	0,0165
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dre Les Champs	1206 C	0,5558
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière les Champs	1207 B	0,5558
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière les Champs	1213/2 A	0,5526
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière les Champs	1214 D	0,2678
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière les Champs	1215 A	0,2110
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière les Champs	1216 A	0,1450
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pré Gilet	1221 A	0,2011
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pré Gilet	1224 C	0,1245
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pré Gilet	1227 A	0,2370
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous le Chemin de Bra	1230 C	0,0600
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière Le Chemin de Bra	1232 B	0,3765
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessus Le Cham De Bia	1233 A	0,1070
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessus Le Cham De Bia	1234 A	0,2965
Lierneux	1 - Lierneux	H	Devant La Heid Jean Henri	1236 A	0,0215
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dt La Reid Jean Hinri	1236 B	0,0245
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière La Heid Jean Henri	1236 C	0,0120
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pré de Bra	1238 A	0,4534
Lierneux	1 - Lierneux	H	Pont de Bra	1244 A	0,1620
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont du Bra	1244 B	0,1302
Lierneux	1 - Lierneux	H	Hierlot	930 A	0,1250
Lierneux	1 - Lierneux	H	Hierlot	930 B	0,1830
Lierneux	1 - Lierneux	H	Hierlot	930 C	0,1500
Lierneux	1 - Lierneux	H	Hierlot	951 B	0,0920
Lierneux	1 - Lierneux	H	Hierlot	953 A	0,1590
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	956 A	0,0450
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	956 B	0,0520
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	962 A	0,2490
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	969 A	0,0880
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	970 A	0,1100
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	971 B	0,1537
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	971 C	0,1430
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	972 D	0,0350
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	972 F	0,1030
Lierneux	1 - Lierneux	H	Au Pont	972 G	0,1008
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	978 B	0,1280
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	978 D	0,1300
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	979 A	0,1031
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Nouppe	979 B	0,1090
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessus Batteye	979 C	0,1650
Lierneux	1 - Lierneux	H	Sous Batteye	981 A	0,2090
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	982 B	0,1300
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	982 C	0,0780
Lierneux	1 - Lierneux	H	Derrière Batteye	982 D	0,0500
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	983 A	0,0820
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	984 A	0,0927
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	986 A	0,0820
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	987 B	0,0835
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Cattey	988 A	0,1835
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	991 B	0,0300
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	991 C	0,0120
Lierneux	1 - Lierneux	H	Dessous Batteye	991 D	0,0660
Lierneux	2 - Bra	B	Neuvipat	189	0,0330

Lierneux	2 - Bra	B	Sous La Heid Gourdin	127 N	0,0550
Lierneux	2 - Bra	B	Sous La Heid Gourdin	127 P	0,0390
Lierneux	2 - Bra	B	Sous la Heid Gourdin	128 B	0,1760
Lierneux	2 - Bra	B	Sous les Roches	152 C	0,3280
Lierneux	2 - Bra	B	Sous les Roches	154 C	0,0890
Lierneux	2 - Bra	B	Sous les Roches	156 C	0,3120
Lierneux	2 - Bra	C	Noire Fange	458	0,0343
Lierneux	2 - Bra	C	Werson Moulin	564	0,3240
Lierneux	2 - Bra	C	Noire Fange	484 A	0,0535
Lierneux	2 - Bra	C	Noire Fange	485 A	0,0680
Lierneux	2 - Bra	C	Noire Fange	491 C	0,0160
Lierneux	2 - Bra	C	Werson Moulin	565 B	0,4101
Lierneux	2 - Bra	C	Werson Moulin	565 C	0,1436
Lierneux	2 - Bra	C	Werson Moulin	568 A	0,0836
Lierneux	2 - Bra	C	Werson Moulin	568 B	0,0595
Sous-total :					99,1113
Total :					111,1471

Site de Fondroûle :

Commune	Division	Section	Lieu-dit	Parcelle	Surface (ha)
Propriété de la Région wallonne (après rétrocession par l'ASBL Domaine de Bérinzenne) :					
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	974	0,1000
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	978	0,1000
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1003	0,0710
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1007	0,1248
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1029	0,0236
Lierneux	2 - Bra	B	Nabihan	1335	0,1140
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1001 A	0,0550
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1002 A	0,1622
Lierneux	2 - Bra	B	Noupré	1005 C	0,1020
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1024 E	0,1540
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1027 D	0,0750
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1027 E	0,0435
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1027 F	0,0505
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	1027 G	0,0435
Lierneux	2 - Bra	B	Nabihan	1337 A	0,3333
Lierneux	2 - Bra	B	Nabihan	1372 A	0,0750
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	951 A	0,1000
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	952 A	0,0831
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	956 C	0,1704
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	967 A	0,0860
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	968 A	0,1050
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	969 A	0,0540
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	970 A	0,1480
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	975 A	0,2690
Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	977 B	0,0800

Lierneux	2 - Bra	B	Fondroulle	994 A	0,0840
Sous-total :					2,8069
<i>Propriété de la Région wallonne :</i>					
Lierneux	2 - Bra	B	Bavi Pré	1054 A	1,6750
Lierneux	2 - Bra	B	Bavi Pré	1056 A	0,1300
Lierneux	2 - Bra	B	Bavi Pré	1067	0,1310
Lierneux	2 - Bra	B	Sous la Bouhaye	1119	0,2420
Lierneux	2 - Bra	B	Grande Fange	1161 H	1,0160
Sous-total :					3,1940
Total :					6,0009

Site de Chavanne (propriété de la Région wallonne) :

Commune	Division	Section	Lieu-dit	Parcelle	Surface (ha)
Lierneux	2 - Bra	A	Les Barbarins	1171 A	0,2450
Lierneux	2 - Bra	A	Les Barbarins	1172	0,1990
Lierneux	2 - Bra	A	Les Barbarins	1173 D	0,1960
Total :					0,6400